

Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international

La teneur du projet de loi C-45, Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, en ce qui concerne les obligations internationales du Canada

Réponse de Kathy Vandergrift, présidente de la Coalition canadienne pour les droits des enfants, laquelle a comparu devant le Comité le 29 mars 2018

Ce message vise à fournir des renseignements supplémentaires au sujet de la question soulevée pendant l'audience de jeudi : comment les traités des Nations Unies sur les droits de la personne et ceux sur les drogues se recoupent-ils lorsque l'on tient compte des aspects internationaux du projet de loi C-45? Le Canada a ratifié les traités internationaux relatifs aux droits de la personne et ceux relatifs aux drogues, et il est tenu de prendre les uns tout aussi au sérieux que les autres.

Les différences entre les entités de droits de la personne et le régime de contrôle des stupéfiants s'accroissent. On pourrait envisager la recommandation que le Canada joue un rôle constructif dans les efforts internationaux visant à mettre à exécution une approche axée sur les droits de la personne à l'égard du régime international de contrôle des stupéfiants.

Il existe un centre international des droits de la personne et des politiques sur les drogues. Celui-ci mène davantage de recherches sur des drogues autres que la marijuana, mais il existe bien aussi quelques ressources générales : <http://www.hr-dp.org/>

Un document pertinent est une publication du Beckley Foundation Drug Policy Programme (Programme de politiques en matière de drogues de la Fondation Beckley), intitulé « *Recalibrating the Regime: The Need for a Human Rights-Based Approach* » (Réviser le régime : la nécessité d'une approche axée sur les droits de la personne à l'égard des politiques en matière de drogues).

Il peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.hr-dp.org/files/2013/09/23/BarrettRecalibratingTheRegime.pdf>

Le texte que j'ai remis avec mon exposé indique la source de la discussion sur les droits de l'enfant par le Comité.

Si vous avez besoin d'autres renseignements, veuillez communiquer avec moi.

La présidente,
Coalition canadienne pour les droits des enfants,

Kathy Vandergrift